

# TAXE D'APPRENTISSAGE

2022



## Pourquoi CIBLER le lycée des métiers Jules Verne ?



## 4 filières et 15 diplômes

Métiers des arts et du spectacle, métiers de l'industrie, métiers de la sécurité, métiers du tertiaire : Représentatives de la variété du monde professionnel, les filières de l'établissement permettent une diversité de profils et un brassage qui donnent au lycée Jules Verne toute son identité



## 800 élèves dans 44 classes

Tout en étant l'un des plus gros établissements de formation professionnelle du secteur, le lycée Jules Verne offre à ses élèves de nombreux projets et parcours individualisés à même de leur permettre de découvrir les différentes facettes du monde professionnel, mais aussi du monde tout court.



## Comment verser la taxe d'apprentissage ?

- Vous trouverez dans le document joint la description des modalités qui nous permettront de bénéficier de votre aide



## Vous voulez en savoir plus ?

<http://www.lyc-verne-sartrouville.ac-versailles.fr/>

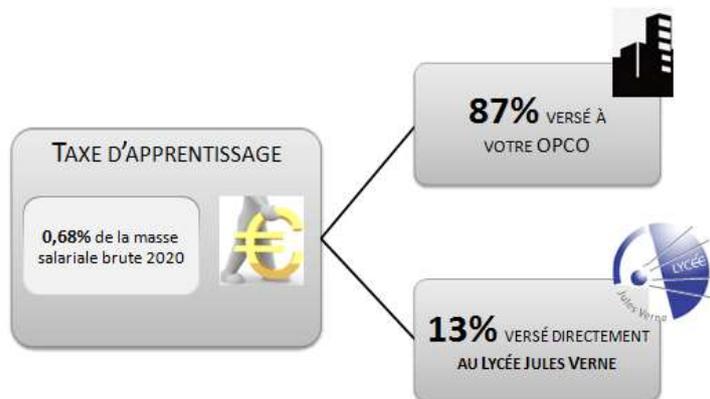




# TAXE D'APPRENTISSAGE BORDEREAU DE VERSEMENT 2022

Lycée Jules Verne  
2 rue de la Constituante  
78500 SARTROUVILLE  
01 61 04 13 00

Avec la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018, le calcul et le versement de la taxe d'apprentissage évoluent :



### CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Le Lycée Jules Verne de Sartrouville est habilité à recevoir le solde de 13% de la taxe d'apprentissage. Cette année encore, participez au développement de notre école en nous versant DIRECTEMENT ces 13%. Ce montant ne peut en aucun cas être à un OPCO.

**Votre masse salariale brute 2021 :** .....€  
**x 0,68% x 13 % :** .....€  
**Montant alloué au Lycée Jules Verne :** .....€

Versement possible à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

### COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement peut se faire par chèque ou virement. Un reçu libératoire vous sera délivré à partir du 31 mai 2021, date limite de versement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

RAISON SOCIALE.....  
 SIRET.....  
 ADRESSE POSTALE.....  
 .....  
 NOM.....PRENOM.....  
 TEL.....  
 EMAIL.....

*Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer votre reçu libératoire.*

**PAR VIREMENT**  
 Bordereau à retourner par mail à : [audrey.clotilde1@ac-versailles.fr](mailto:audrey.clotilde1@ac-versailles.fr)  
 - IBAN : FR76 1007 1780 0000 0010 0626 320  
 - BIC : TRPUFRP1  
 - En indiquant dans la référence du virement votre numéro de SIRET

**PAR CHEQUE**  
 A l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Jules Verne  
 Chèque n°.....  
 Banque :.....  
 A retourner avec ce bordereau à l'adresse suivante :  
 LYCEE JULES VERNE 2 rue de la Constituante 78500 SARTROUVILLE

**Cachet entreprise :**

**Votre contact privilégié :** Service intendance - Mme Clotilde  
 Email : [audrey.clotilde1@ac-versailles.fr](mailto:audrey.clotilde1@ac-versailles.fr)  
 Tél : 01 61 04 13 00